# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Caisse des dépôts et consignations

# Arrêté du 14 avril 2023 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement dans le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe de la Caisse des dépôts et consignations, organisé au titre de l'année 2024

### Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,

Vu les articles R 518-1 à R 518-11 du code monétaire et financier;

Vu le Code général de la fonction publique et notamment les articles L320-1 à L327-12;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat, notamment son article 10-1;

Vu l'arrêté du 8 mars 2017 fixant les modalités d'organisation et la nature de l'épreuve de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe de la Caisse des dépôts et consignations ;

Vu le décret n° 2017-1748 du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'État;

Vu l'arrêté du 31 janvier 2023 autorisant l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement dans le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe de la Caisse des dépôts et consignations, organisé au titre de l'année 2024.

#### ARRETE:

#### Article 1er:

La composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement dans le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe de la Caisse des dépôts et consignations organisé au titre de 2024, est fixée comme suit :

Monsieur Jérôme BRUN Attaché d'administration de la Caisse des dépôts et

consignations, Président;

Monsieur Bruno CHAPTAL Attaché Principal d'administration de la Caisse des dépôts et

DE CHANTELOUP consignations;

Madame Sandrine BLOUIN Attachée Principale d'administration de la Caisse des dépôts

et consignations;

Madame Christelle HAMET Attachée Principale d'administration de la Caisse des dépôts

et consignations;

Madame Isabelle PRATS Attachée d'administration de la Caisse des dépôts et

consignations.

En cas d'empêchement du Président, celui-ci sera remplacé par Christelle HAMET.

#### Article 2:

Le présent arrêté sera déposé à la direction des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public et fera l'objet d'une publication dans les supports de communication interne et d'un affichage dans les locaux de l'Établissement public.

Fait à Paris, le 14 avril 2023

Pour le Directeur général,

La directrice des ressources humaines du Groupe et de l'Etablissement public

Aurélie ROBINEAU-ISRAEL